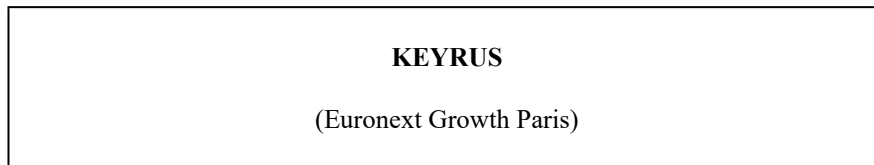


223C1000
FR0004029411-OP006-AS04

30 juin 2023

Dépôt d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société



Complément à D&I 223C0842 du 8 juin 2023

1. Le 30 juin 2023, le projet de note établi, conformément à l'article 231-19 du règlement général, par la société KEYRUS, en réponse au projet d'offre publique d'achat simplifiée déposé, le 8 juin 2023, par Banque Degroof Petercam, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée K Eagle Investment¹, a été déposé.

Ce projet de note en réponse qui contient notamment (i) le rapport établi par le cabinet Crowe HAF, représenté par M. Olivier Grivillers, mandaté, le 20 février 2023 par le conseil d'administration de la société KEYRUS (sur proposition d'un comité *ad hoc* comprenant uniquement des membres indépendants) en qualité d'expert indépendant, en application des dispositions de l'article 261-I, 1°, 2°, 4°, II et III du règlement général, pour se prononcer sur les conditions financières de l'offre publique d'achat simplifiée pouvant être suivie d'un retrait obligatoire, et (ii) l'avis motivé du conseil d'administration de la société KEYRUS en date du 29 juin 2023, en application des dispositions de l'article 231-19, 4° du règlement général, est diffusé en application des dispositions de l'article 231-26 du règlement général.

2. Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres KEYRUS sont applicables.

¹ Société contrôlée par M. Eric Cohen.